



«Le code minier de 2015 et ses textes d'application : le nouveau dispositif applicable aux sociétés minières et aux sous-traitants miniers en matière environnementale, comptable, juridique, fiscale et douanière ».

Dates : 23 et 24 mai 2017 à partir de 07 H 30

Lieu : Hotel BRAVIA, Ouagadougou

Frais d'inscription : 400 000 F CFA HT soit 472.000 F CFA TTC/ Personne. Exceptionnellement, les personnes et entreprises ayant participé à la première session (16 et 17 mars 2017) sont autorisées à s'inscrire au tarif de 250 000 F CFA HT.

Cochez la case correspondante :

PERSONNE MORALE :

PARTICULIER:

ORGANISME :**FORME JURIDIQUE**.....

ADRESSE GEOGRAPHIQUE ET POSTALE.....

N°RCCM.....**N° IFU**.....

REGIME FISCAL D'IMPOSITION.....

DIVISION FISCALE DE RATTACHEMENT.....

TELEPHONE :..... **FAX :**.....

EMAIL :.....

DEMANDE L'INSCRIPTION DE :

1) Mme/M :.....

Fonction :.....**Contact personnel :**.....

2) Mme /M :.....

Fonction :..... **Contact personnel :**.....

3) Mme/M:.....

Fonction :..... **Contact personnel :**.....

4) Mme /M :.....

Fonction :..... **Contact personnel :**.....

MODALITES DE REGLEMENT DES FRAIS DE PARTICIPATION : (Cochez la mention exacte)

Chèque bancaire tiré sur une banque au Burkina au nom du Cabinet CFA-AFRIQUE SA.

Virement bancaire sur le compte n° 09064 01010900192 ouvert dans les livres de la BICIA-B au nom de CFA-AFRIQUE SA.

Espèces

REMARQUE :

- Bulletin à retourner rempli, signé et éventuellement cacheté au Cabinet CFA-AFRIQUE ou à sbourgou@cfa-afrique.com ou cfa-afrique@cfa-afrique.com.
- Contact : Salimata BOURGOU au 25 33 37 85/67 43 18 28
- **PS : Inscription et paiement à effectuer au plus tard le lundi 22 mai à 15h.**

Fait à _____ le _____
Signature et cachet